



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****24014015***

ile,

Déposé / Reçu le**15 JAN. 2024**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0403 261 464****Nom**(en entier) : **Club Méditerranée, Société Anonyme Belge**(en abrégé) : **C.M.S.A.B.**Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission / nomination d'un administrateur délégué. Changement de représentant permanent d'un administrateur personne morale. Changement de représentant permanent du commissaire.**

Extrait des résolutions écrites des administrateurs du 19 décembre 2023:

1. Démission / nomination d'un administrateur-délégué

Monsieur Eric Georges a démissionné de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société avec effet au 1er octobre 2023. Il a été remplacé par Monsieur Sébastien Portes avec effet à la même date. Le conseil d'administration décide à l'unanimité de ratifier la nomination de Monsieur Sébastien Portes comme administrateur-délégué de la Société, avec effet à compter du 1er octobre 2023.

2. Changement de représentant permanent de Club Med SAS

La Société a été informée du remplacement, avec effet au 1er octobre, de Madame Solène Oger par Monsieur Maxime Colent, domicilié en France, rue Brillat Savarin 65 à 75013 Paris, en tant que représentant permanent de Club Med SAS.

En conséquence, le conseil d'administration est composé comme suit :

-Monsieur Sébastien Portes, administrateur-délégué

-Madame Laurie Arnal

-Club Méditerranée, SàS de droit français, représentée par son représentant permanent, Monsieur Maxime Colent.

3. Procuration

Mandat est donné à Me Muriel Baudoncq ainsi qu'aux collaborateurs du cabinet d'avocats Janson Baugniet scrl, établi à 1170 Bruxelles, chaussée de la Hulpe 187, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul, en vue d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour modifier et mettre à jour l'immatriculation de la Société auprès du Registre des Personnes Morales, de la Banque-Carrefour des Entreprises et des Guichets d'Entreprises et de procéder à la publication des décisions mentionnées ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge.

Extrait des résolutions écrites de l'administrateur délégué du 19 décembre 2023:

1. Changement de représentant permanent du commissaire

La Société a été informée du remplacement de Madame Marie-Laure Moreau par Madame Emilie van Callemont, en tant que représentant permanent du commissaire, la société Ernst & Young Reviseur d'Entreprise SCRL, et ce jusqu'à l'issue du mandat en cours.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge

2. Procuration

Mandat est donné à Me Muriel Baudoncq ainsi qu'aux collaborateurs du cabinet d'avocats Janson Baugniet scrl, établi à 1170 Bruxelles, chaussée de la Hulpe 187, chacun d'eux ayant le pouvoir d'agir seul, en vue d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour modifier et mettre à jour l'immatriculation de la Société auprès du Registre des Personnes Morales, de la Banque-Carrefour des Entreprises et des Guichets d'Entreprises et de procéder à la publication des décisions mentionnées ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge.

Muriel Baudoncq
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).